

Konferenz der städtischen Finanzdirektorinnen und -direktoren
Conférence des directrices et directeurs des finances des villes
Conferenza delle direttrici e dei direttori di finanza delle città



Rapport annuel 2023



Rapport annuel 2023

1. Organisation et augmentation du nombre des membres

La Conférence des directrices et directeurs des finances des villes (CDFV) traite, en accord avec l'Union des villes suisses (UVS), de questions de politique fiscale et financière ayant des incidences particulières pour les villes suisses. Elle veille à ce que les villes affichent des positions unifiées dans ces domaines politiques et s'engage pour une défense efficace de leurs revendications communes en matière de politique fiscale et financière, vis-à-vis de la Confédération et des cantons. La CDFV a été fondée en 2014. À partir des 22 membres fondateurs, la CDFV n'a cessé de croître et comptait déjà 38 villes membres à fin 2023. L'année écoulée a vu les villes d'Yverdon-les-Bains et de Bellinzone rejoindre ses rangs.

2. Comité

Lors de l'Assemblée générale 2023, Franziska Bitzi Staub (Lucerne), jusqu'ici membre du Comité, a été élue nouvelle présidente de la CDFV. Elle a repris la fonction de Daniel Leupi (Zurich), qui assurait la présidence ad interim en raison du retrait de Silvia Steidle (Bienne) à fin 2022. En outre, Kaspar Bopp (Winterthur), Fabio Käppeli (Bellinzone) et Maria Pappa (Saint-Gall) ont été élus au Comité de la CDFV. Le Secrétariat n'a quant à lui pas connu de changement de personnel en 2023.

3. Grands axes thématiques

Réforme fiscale de l'OCDE: mise en œuvre dans les cantons

Le 24 avril 2023, Daniel Leupi, président ad interim de la CDFV, a participé, avec la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter, le conseiller d'État Ernst Stocker et la conseillère d'État Nathalie Fontanet à la [conférence de presse sur la votation populaire «Mise en œuvre de l'imposition minimale de l'OCDE en Suisse»](#). Par la suite, le 23 juin 2023, les citoyennes et citoyens ont clairement accepté la proposition, par 78,5% des voix. En août 2023, le Département fédéral des finances (DFF) a publié le premier rapport sur les effets attendus de la mise en œuvre de l'imposition minimale de l'OCDE pour les différents cantons et sur les mesures prévues par les cantons. Pour les villes, c'est la mise en œuvre de l'article 197, chiffre 15, alinéa 6 qui est

particulièrement importante, car il prévoit une prise en compte appropriée des communes lors de la répartition du produit brut de l'impôt complémentaire. Dans le premier rapport, seuls trois cantons (BL, AG, SZ) mentionnent une prise en compte des communes, c'est pourquoi la CDFV a proposé à l'Administration fédérale des contributions (AFC) et à la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances (CDF) d'intégrer une question spécifique sur ce point dans le rapport suivant. En outre, la CDFV s'est engagée avec l'UVS pour une coordination avec l'UE concernant la date de l'entrée en vigueur de l'imposition minimale, pour éviter d'avoir à renoncer à des recettes fiscales au profit d'autres États (voir la [prise de position sur l'ordonnance sur l'imposition minimale du 5 septembre 2023](#) – en allemand). Au cours de sa séance du 22 décembre 2023, le Conseil fédéral a finalement décidé d'introduire l'impôt complémentaire au niveau national à partir du 1er janvier 2024.

Imposition individuelle: procédure de consultation

En mars 2023, l'Union des villes suisses et la CDFV ont présenté [une prise de position commune sur la consultation sur la loi fédérale sur l'imposition individuelle](#) (en allemand). Une majorité des membres de l'UVS et de la CDFV est fondamentalement en faveur d'un passage à l'imposition individuelle et soutient la proposition d'une imposition neutre du point de vue de l'état civil. Mais nous avons également souligné certains inconvénients importants du projet actuel et insisté sur le fait qu'il fallait viser une mise en œuvre la plus neutre possible en termes de recettes. Le Comité de la CDFV a donc décidé de consacrer son colloque de septembre 2023 à l'imposition individuelle, afin de permettre un échange entre les membres de la CDFV et ceux de la Conférence des villes sur les impôts (voir point 4 «Événements et contacts»)

Étude: développement de la population dans les villes suisses

Lors de sa séance du 24 mars 2023, le Comité de la CDFV a décidé de commander à EBP Suisse une étude sur le développement de la population dans les villes. Elle devra examiner le développement de la population des villes suisses dans les dix dernières années, tenter de comprendre pourquoi les communes urbaines n'ont pas toutes eu le même développement et voir quels effets l'augmentation de la population a eue sur les villes concernées. Ceci en s'attachant particulièrement à la perspective financière. Le Secrétariat

de la CDFV accompagne depuis avril 2023 l'élaboration de cette étude, pour laquelle sept villes membres de la CDFV sont également actives dans un groupe d'accompagnement. L'étude doit être présentée et discutée lors du colloque de la CDFV en septembre 2024.

4. Événements et contacts

Assemblée générale

L'Assemblée générale de la CDFV s'est tenue le 12 mai 2023 à la Maison des Générations à Berne. Le conseiller municipal Daniel Leupi, président ad interim, a dirigé la partie statutaire. Il a également salué dignement l'ancienne présidente Silvia Steidle. Ensuite, la conseillère municipale Franziska Bitzi, présidente nouvellement élue de la CDFV, a accueilli Tamara Pfammatter, oratrice invitée. Madame Pfammatter a été nommée par le Conseil fédéral nouvelle directrice de l'AFC en avril



Franziska Bitzi Staub, conseillère municipale Lucerne, présidente CDFV et Daniel Leupi, conseiller municipal Zurich, vice-président CDFV

2023. Dans son exposé, elle a présenté des objets actuels de politique fiscale (imposition individuelle, taxe au tonnage, compensation des pertes et réforme de l'OCDE). Au cours de l'apéro de clôture, elle s'est encore tenue à disposition pour un échange personnel avec les membres de la CDFV. Avec environ 25 personnes présentes, cette huitième Assemblée générale a été bien fréquentée.

Colloque «imposition individuelle»

Le colloque de la CDFV, qui s'est tenu le 22 septembre 2023 à Berne, était consacré au thème de l'imposition individuelle. En tant qu'oratrice invitée, Madame la professeure Andrea Opel, de l'Université de Lucerne, a présenté les arguments en faveur de l'imposition individuelle. Monsieur Moritz Jäggi, chef de l'administration fiscale de la ville de Berne, a quant à lui abordé les points critiques du point de vue d'une administration fiscale communale. Pour la table ronde finale, les deux orateurs ont été rejoints par deux membres de la CER-N: la conseillère nationale vert/libérale Kathrin Bertschy, membre du comité de l'initiative pour l'imposition individuelle et le conseiller national du Centre Leo Müller, membre du comité d'initiative «Oui à des impôts équitables». La discussion a été animée, sous la modération de Felix Walter, partenaire d'Ecoplan. Près de 50 personnes ont pris part à ce colloque, preuve du grand intérêt que suscite le sujet.

Rencontre entre les présidences de la CDFV et de la CDF

La rencontre annuelle entre les présidences de la CDF et de la CDFV s'est tenue le 24 novembre 2023 à la Maison des Cantons à Berne. Les thèmes de cet échange ont été notamment: l'entrée en vigueur de l'imposition minimale de l'OCDE ainsi que sa mise en œuvre dans les cantons, l'imposition individuelle, l'imposition de la propriété du logement ainsi qu'une possible reprise du projet «répartition des tâches entre la Confédération et les cantons». Il est réjouissant que la Présidence de la CDF ait reconnu le souhait de la Présidence de la CDFV d'une collaboration plus étroite entre la CDF et la CDFV. À partir de 2024, nous devrions essayer d'avoir des rencontres annuelles entre les Comités de la CDFV et de la CDF.

Organes

Présidente

Franziska Bitzi Staub	Conseillère municipale Lucerne
------------------------------	--------------------------------

Vice-président

Daniel Leupi	Conseiller municipal Zurich
---------------------	-----------------------------

Comité

Michael Aebersold	Conseiller communal Berne
Kaspar Bopp	Conseiller municipal Winterthour
Laurent Dietrich	Vice-syndic et conseiller municipal Fribourg
Alfonso Gomez	Maire et Conseiller administratif Genève
Fabio Käppeli	Municipal Bellinzone
Urs Marti	Maire de Coire
Maria Pappa	Maire de Saint-Gall
Mark A. Wisskirchen	Conseiller municipal Kloten
Véronique Bittner-Priez	Vice-directrice de l'Union des villes suisses (voix consultative)

Secrétariat

Michael Felber	Directeur de la CDFV
Maja Münstermann	Administration UVS

Comptes 2022, Comptes et Budget 2023, Budget 2024

	Comptes 2022 CHF	Comptes 2023 CHF	Budget 2023 CHF	Budget 2024 CHF
RECETTES				
Cotisations des membres	140 000.00	146 000.00	138 000.00	146 000.00
Recettes des colloques et conférences	810.00	1 410.00	500.00	500.00
TOTAL DES RECETTES	140 810.00	147 410.00	138 500.00	146 500.00
DÉPENSES				
Assemblée générale	5 632.15	3 543.70	4 000.00	4 000.00
Médias	659.15	659.15	2 000.00	2 000.00
Colloque / conférence	6 572.80	6 049.60	8 000.00	8 000.00
Projets	53 298.75	49 697.10	50 000.00	50 000.00
Frais administratives	352.00	0.00	1 000.00	1 000.00
Traductions	5 113.35	10 589.95	10 000.00	10 000.00
Internet	452.35	452.35	700.00	700.00
Groupes de travail, comm.	1 557.30	776.40	2 000.00	2 000.00
Rapport de gestion	786.20	624.65	1 000.00	1 000.00
Révision	758.60	807.75	1 000.00	1 000.00
Frais Banque/Poste	60.00	60.00	100.00	60.00
Secrétariat général	54 250.00	54 250.00	54 250.00	54 250.00
TOTAL DES DÉPENSES	129 492.65	127 510.65	134 050.00	134 010.00
Benefice (+) / Déficit (-)	11 317.35	19 899.35	4 450.00	12 490.00

Bilan au 31.12.2023

	31.12.2023 CHF	31.12.2022 CHF
ACTIFS		
FONDS DE ROULEMENT		
Liquidités		
PostFinance	131 327.57	1 117 66.27
	131 327.57	111 766.27
Créances sur livraisons / prestations		
Créances sur livraisons / prestations	0.00	0.00
	0.00	0.00
TOTAL DU FONDS DE ROULEMENT	131 327.57	111 766.27
SOMME DU BILAN	131 327.57	111 766.27
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes		
sur livraisons / prestations	0.00	322.00
	0.00	322.00
Autres dettes à court terme		
Compte courant UVS Berne	0.00	316.50
	0.00	316.50
Passifs transitoires		
Passifs transitoires	5 823.00	5 522.55
	5 823.00	5 522.55
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS	5 823.00	6 161.05
CAPITAUX PROPRES		
Patrimoine au 01.01.	105 605.22	94 287.87
Bénéfice annuel	19 899.35	11 317.35
PATRIMOINE AU 31.12.	125 504.57	105 605.22
SOMME DU BILAN	131 327.57	111 766.27

Rapport de l'organe de révision

BLASER
TREUHAND
BERN

Konferenz der städtischen
Finanzdirektorinnen und -direktoren
Sektion des
Schweizerischen Städteverbandes
Monbijoustrasse 8
3001 Bern

BLASER TREUHAND AG
SCHWARZENBURGSTR. 365
CH-3098 KÖNIG BERN

Telefon 031 372 11 11
Telefax 031 371 45 18
btb@treuhandbern.ch
www.treuhandbern.ch

König, 04. März 2024

Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision

**An die Mitgliederversammlung der Konferenz der städtischen
Finanzdirektorinnen und -direktoren, Sektion des Schweizerischen
Städteverbandes.**

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) der Konferenz der städtischen Finanzdirektorinnen und -direktoren, Sektion des Schweizerischen Städteverbandes, für das am 31. Dezember 2023 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entspricht.

Blaser Treuhand AG



Roger Nietispach
Dipl. Wirtschaftsprüfer
Zugel. Revisionsexperte
Leitender Revisor



Jürg Zahler
Dipl. Experte in
Rechnungslegung
und Controlling
Zugel. Revisionsexperte

Beilage: Jahresrechnung

KOMPETENZ IM ZENTRUM
BRÄUEREI & KUCHEN

Mitglied des Schweizerischen
Treuhanderverbandes
TREUHAND | SUISSE
CH 3000 Bern, Schweiz

Les membres de la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes

Aarau	Meyrin
Baden	Neuchâtel
Bâle	Rapperswil-Jona
Bellinzone	Reinach, BL
Berne	Riehen
Bienne	Schaffhouse
Coire	Schlieren
Dietikon	Spiez
Frauenfeld	Soleure
Fribourg	Saint-Gall
Genève	Thoune
Gossau, SG	Uster
Grenchen	Vevey
Horgen	Wädenswil
Kloten	Wallisellen
Lausanne	Winterthour
Liestal	Yverdon-les-Bains
Lugano	Zollikon
Lucerne	Zurich

Editeur

Conférence des directrices et directeurs des finances des villes
 Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne
 Téléphone +41 31 356 32 32, info@cdfv.ch, www.cdfv.ch

Photo

«Urban – Raum – Mensch», Rolf Siegenthaler, Bern (sur mandat de l'UVS)

Layout

Atelier KE, Meiringen